

TITRE

Castel Diol

Habitat perché de l'âge du fer, situé à 355m d'altitude. Une fouille de sauvetage a été réalisée en 1985. L'enceinte ceinture le sommet, englobant un espace de 3000m<sup>2</sup> environ.

La muraille est constituée de gros blocs, bruts d'extraction, servant de mur de soutènement. Les objets retrouvés permettent de dater l'occupation du site au cours du Ve siècle avant J. – C.

\* D'après Pages d'Histoire d'un terroir provençal – Edisud + la Carte archéologique de la Gaule 83/1 - Editions de la Maison des sciences de l'Homme +Annales de la Société des sciences naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var (Tome 40 - 2<sup>e</sup> trimestre 1988)

Le fond est plat. Les surfaces sont finement lissées, parfois polies.

Les surfaces sont toutes inornées, deux exemplaires se diffèrent par :

- un corps tronconique (fig. 7)
- un flanc caréné, avec rebord évasé (fig. 8), un pied annulaire collé sur le fond concave, des parois plus fines au modelage délicat. Il s'agit d'une imitation de céramique importée.

Chronologiquement, ces coupes peuvent se rencontrer durant toute la période de l'Age du Fer.

### 3.2.2.2. Les jattes

Le bord est redressé et la lèvre aplatie est ornée d'incisions rectilignes obliques non alternées (fig. 9).

Chronologiquement la jatte est usuellement ornée durant la période (520-480) du Mont Garou, Arcelin, 1982, p. 82, fig. 19, n° 96.

### 3.2.2.3. Les urnes (fig. 10, 11 et 12)

Le diamètre varie de 16 à 26 cm.

La forme du corps est ovalisée, l'épaule haute, et le bord plus ou moins évasé. Le fond est plat. Le bas de l'épaule est fréquemment décoré : impressions en ligne horizontale (ovalaires ou fusiformes) faites à la baguette.

Chronologiquement ces exemplaires s'apparentent à l'urne de type 4 du Mont Garou, Arcelin, 1982, p. 81, 82 et fig. 19, n° 82, qui domine durant la période 3 de ce site (520-480).

Les décors sont similaires, à l'exclusion du décor à ligne ondulée (fig. 13) qui n'apparaît au Mont Garou qu'au début de la période 5 (410/390-380).

### 3.2.2.4. Les grands récipients de réserve

La pâte est identique à celle des autres récipients de céramique modelée (fig. 14 et 15), à l'exclusion d'un exemplaire en torchis (fig. 16).

Le diamètre varie de 26 à 44 cm.

La forme à haut col et rebord évasé évoque celle du Touar, Les Arcs (Var), datable du début de l'Age du Fer (VI<sup>e</sup>-début V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.).

### 3.2.2.5. Les objets en céramique modelée

- Récipient à fond plat ovalaire, à flanc rentrant percé de trous (fig. 17), qui évoque un enfumoir de ruche,
- fusaïole bitronconique, asymétrique, et décorée (fig. 18),
- disques en torchis dont l'un est perforé dans la partie centrale (fig. 19) et dont l'usage est indéterminé,
- disque plat (fig. 20), couvercle de dolium.

## IV. — CONCLUSION

Le site de Castel Diol correspond à un habitat de hauteur de la première moitié du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. dont le début de l'occupation coïncide avec l'abandon du proche site de plaine du Touar.

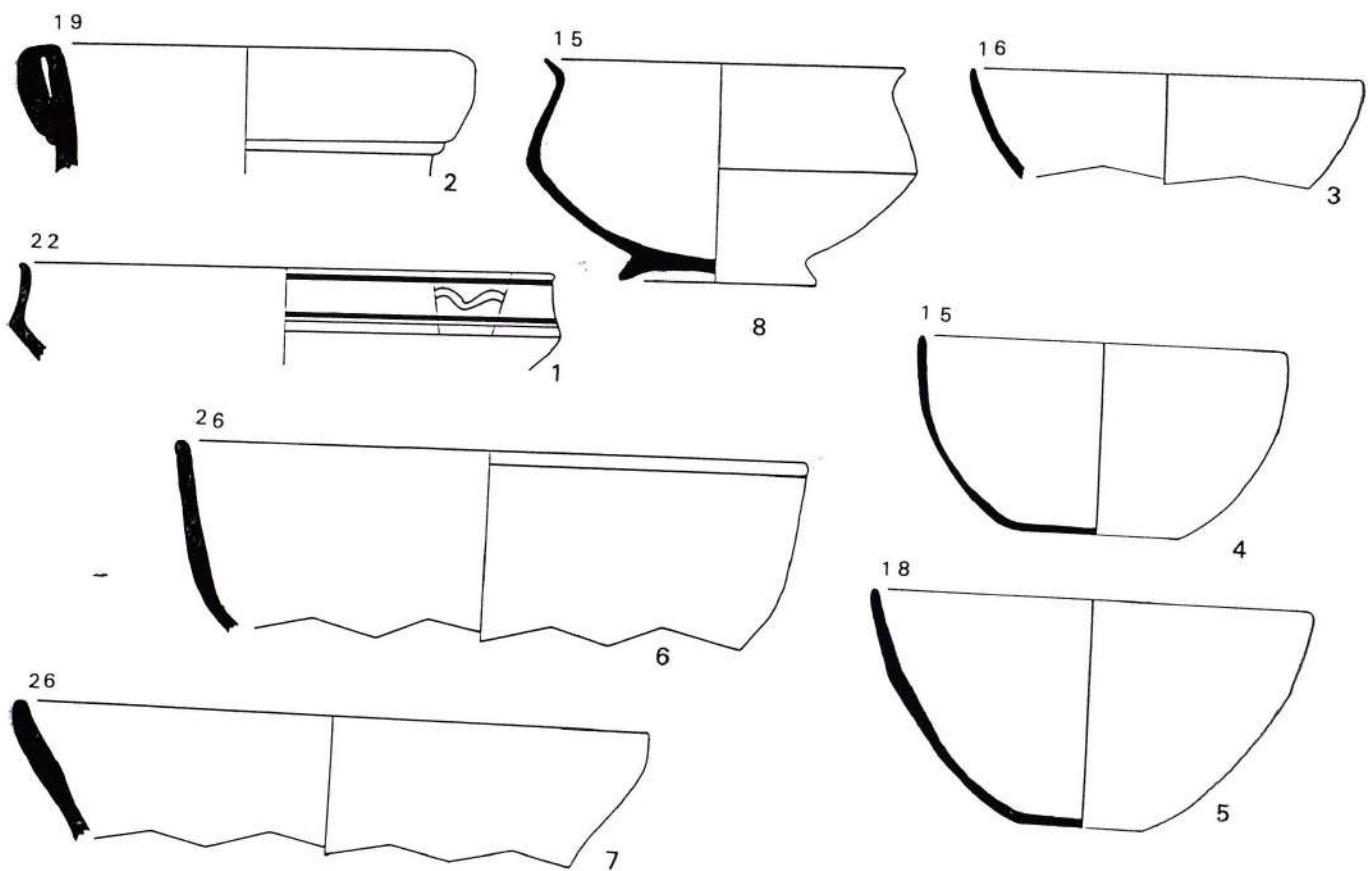
Il est un maillon significatif dans l'évolution de l'implantation de l'habitat dans la commune des Arcs, Var.

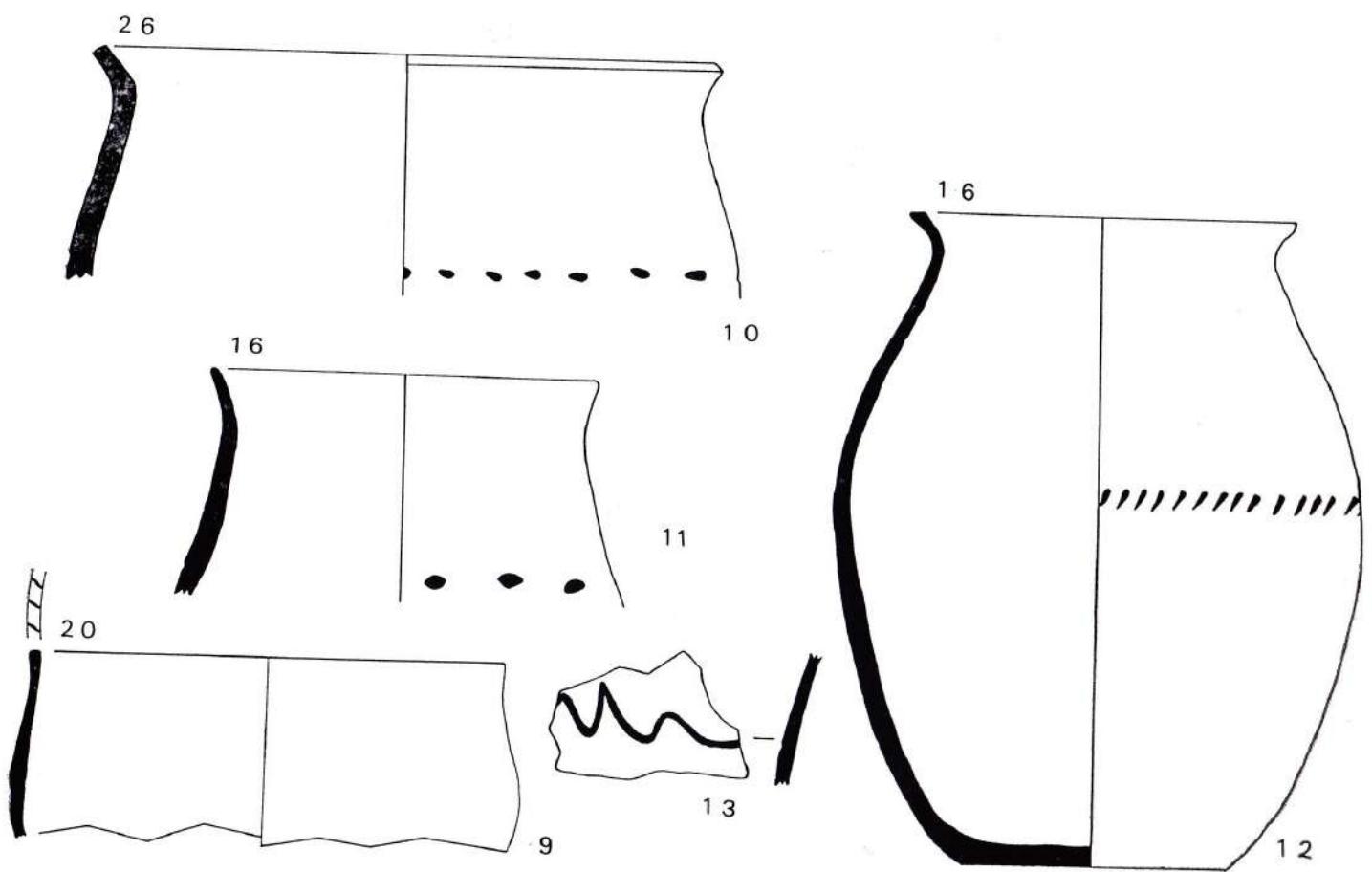
## BIBLIOGRAPHIE

ARCELIN P., ARCELIN-PRADELLE C., GASCO Y., 1982. — Le village protohistorique du Mont Garou (Sanary, Var), les premières manifestations de l'impérialisme marseillais sur la côte provençale. *Documents d'Archéologie méridionale*, 5, 1982, p. 53-137.

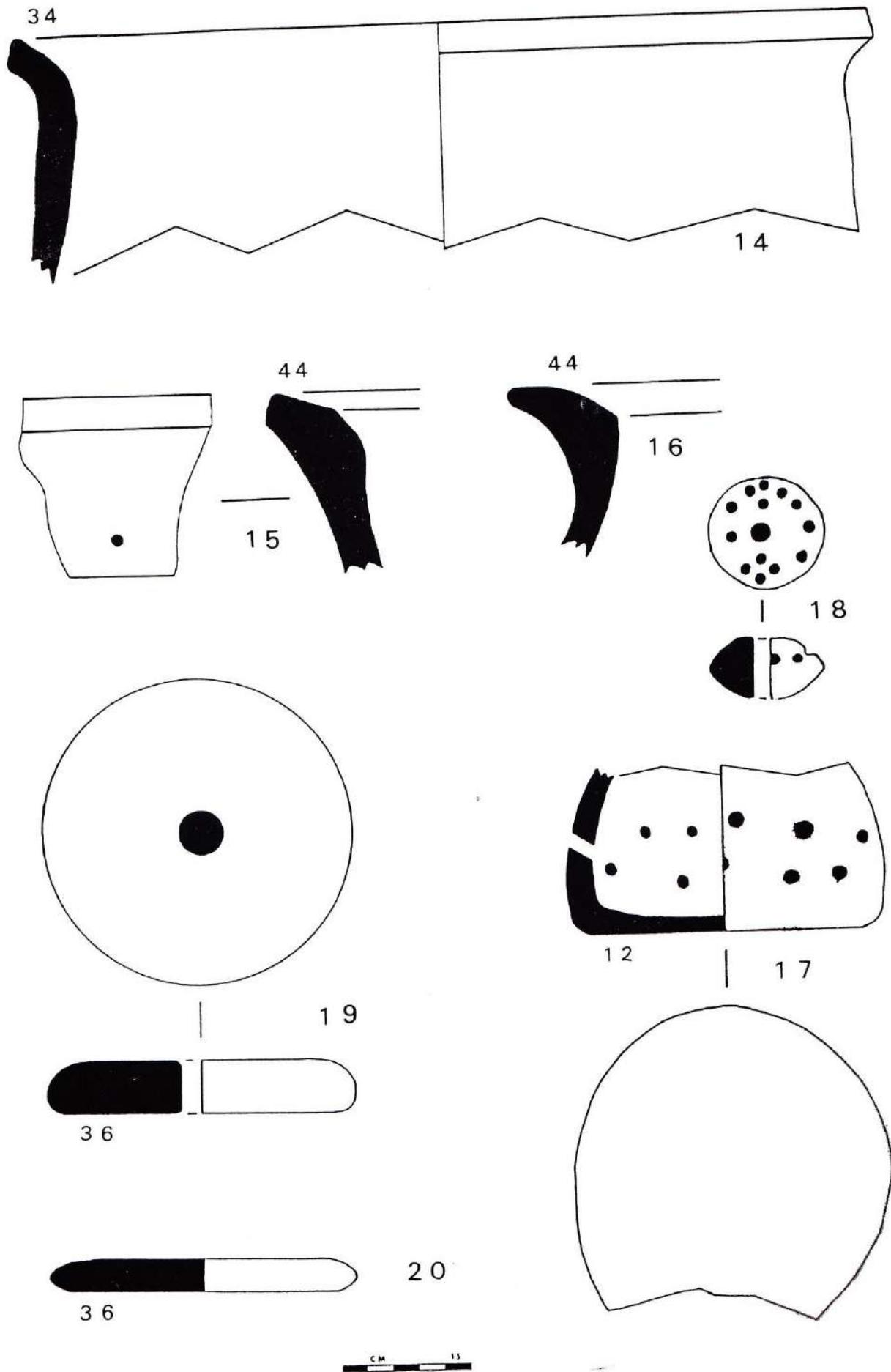
ARCELIN-PRADELLE C., 1984. — La céramique grise monochrome en Provence, *R.A.N.*, suppl. 10, 1984.

PY M., 1978. — Quatre siècles d'amphores massaliète, essai de classification des bords, *Figlina*, 3, 1978, p. 1-23.





(c) Annales de la Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var / ISSN  
0153.9299 / Tome 40 / Fascicule 2 (2e trimestre)



12\* (2041) A Castel-Diol (**fig. 71, n° 41**), habitat perché fortifié du début de l'âge du Fer : C.D.A.V., 1986, p. 218 ; - *Gallia Informations*, 1987-1988, p. 267 ; - J. Bérato, N. Bérato, Fr. Dugas, 1988 ; - J. Bérato, Fr. Dugas et coll., 1990, p. 17-21 ; - J. Bérato *et alii*, 1995a, n° 26. L'habitat est situé à 355 m d'altitude, en partie sur la commune de Vidauban. Il a été atteint par une piste forestière qui suit une ligne de crête reliant la dépression permienne au golfe de Saint-Tropez, à travers le massif des Maures. Une fouille de sauvetage a été réalisée en 1985 par J. Reynier et Fr. Dugas. Une enceinte ceinture le sommet, englobant un espace de 3000 m<sup>2</sup> environ. La muraille est constituée de gros blocs, bruts d'extraction, en granit ou en schiste. Elle sert de mur de soutènement ; seul le parement extérieur est visible. L'aménagement intérieur s'organise en deux terrasses dont la première jouxte la muraille. Un mur de case appuyée contre le rocher aplani est formé de deux rangées de pierres liées à l'argile. Le sol en argile tassée, établi sur un hérisson de pierraille, comporte deux foyers. De grandes plaques de torchis, épaisses de 0,06 m, portant des empreintes de clayonnage carbonisé ont été retrouvées sur le sol : elles pourraient provenir de la destruction d'un toit-terrasse à la suite d'un incendie. Le matériel, très homogène, montre que l'occupation se place au cours du Ve siècle av. J.-C. Le site n'est pas réoccupé après.

Mobilier : céramique grise archaïque, attique à vernis noir, à pâte claire et modelée ; amphore marseillaise (bords Py 2) ; *dolia* avec couvercles plats en céramique et en torchis ; enfumoir à ruches (?) ; fusaiole ; disque en torchis perforé ; meule à fente en rhyolite.

# **L'habitat protohistorique de hauteur de Castel Diol, Les Arcs (Var)**

J. BERATO, F. DUGAS, J. REYNIER

## **I. — GENERALITES**

Le site de Castel Diol marque le point culminant de la commune des Arcs, sur la plus haute chaîne du nord des Maures (coordonnées Lambert : Ax : 940, Ay : 3131,5 carte IGN Fréjus ouest, 1/25000).

En décembre 1984, des fragments de céramique furent mis au jour par l'érosion à la suite de l'établissement d'un coupe-feu sur les limites de la forêt communale des Arcs. Un ramassage minutieux de ces nombreux témoins, permit de conclure à la présence d'un habitat de l'Age du Fer.

Le site devenu facilement accessible, et une fouille clandestine ayant été constatée, il fut décidé d'organiser une fouille de sauvetage d'une durée de trois semaines.

## **II. — STRUCTURES ET STRATIGRAPHIE**

**SONDAGE 1 :** Ce sondage d'une superficie de 15 mètres carrés implanté à un endroit où des fragments de céramique attique avaient été récoltés en surface, s'est avéré stérile. Le sol naturel a été atteint après enlèvement de 10 cm d'humus.

**SONDAGE 2 :** Ce sondage de 70 mètres carrés implanté sur le lieu même de la fouille clandestine a livré les traces d'un habitat.

Adossée au rocher naturel, la semelle d'un mur composé de pierres plates liées à l'argile. Ce mur repose sur un sol d'argile tassée, sur lequel deux foyers non délimités étaient environnés de tessons de vases écrasés sur place. Ces vases ont été reconstitués en majeure partie.

Sur le sol, un amas de torchis duquel ont été extraits de nombreux morceaux portant les traces carbonisées du clayonnage leur ayant servi d'ossature permet d'affirmer que le mur ou la cloison constitué par ce torchis avait une épaisseur de 6 centimètres.

Ce premier sol est établi sur un hérisson de cailloux recouvrant un sol antérieur qui n'a pas été atteint.

En partie ouest, un mur se prolongeant de part et d'autre du sondage devait soutenir la terrasse supportant l'habitat.

SONDAGE 3 : Ce sondage a permis le dégagement sur une longueur de 45 mètres d'un mur constitué de gros blocs accolés. Ce mur qu'il est aisé de suivre même dans la zone non débroussaillée ceinture tout le sommet et devait constituer l'enceinte.

### III. — LE MOBILIER ARCHEOLOGIQUE

Il est constitué exclusivement par de la céramique (sondage 2).

#### 3.1. LE MATERIEL D'IMPORTATION

Il est peu important mais sert de fossile directeur pour la datation du site.

##### 3.1.1. Céramique grise monochrome de Marseille (fig. 1)

Un fragment de bord en bourrelet numéro 5, de forme III, de 22 cm de diamètre, de couleur gris foncé régulier, comportant quelques vacuoles, du mica et des inclusions blanches, appartenant au groupe 5 (?) de C. Arcelin-Pradelle, 1984, et dataable du VI-V<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

##### 3.1.2. Céramique attique à vernis noir et pâte claire

Quatre fragments de forme non identifiable, dataables du V<sup>e</sup> siècle.

##### 3.1.3. Amphore massaliète (fig. 2)

Un fragment de bord, avec creux de repliement très allongé et listel en relief souligné par deux rainures, de 19 cm de diamètre, de type 2 de Py, 1978, p. 6, fig. 4, caractéristique de la première moitié du V<sup>e</sup> siècle.

#### 3.2. LA CERAMIQUE MODELEE

Elle constitue l'essentiel du matériel.

Il nous a paru intéressant de rapporter les formes caractéristiques de cette production locale, compte tenu de la rareté des publications concernant ce type de céramique dans le Var.

##### 3.2.1. La pâte

Elle comporte un dégraissant de quartz et de mica le plus souvent, dont la quantité et la granulométrie est moindre dans les formes ouvertes. La couleur qui varie du brun brique au noir, souvent sur le même exemplaire, est liée aux conditions de cuisson réductrice, avec phase oxydante de postcuisson.

##### 3.2.2. Les formes

Leur nombre est réduit.

###### 3.2.2.1. Les coupes

C'est la forme la plus fréquente.

Le diamètre varie entre 15 et 26 cm. Le flanc convexe se continue par un rebord plus ou moins divergent (fig. 3 et 4), qui peut présenter une pseudo facette externe (fig. 5). La lèvre peut être soulignée par une rainure (fig. 6).